



Département de la
santé et de l'action
sociale (DSAS)



EDITO

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore eu vent de ce qu'est la mesure **MACIT (Missions d'actions citoyennes)**, ce document synthétise les premiers résultats de ce projet pilote. Celui-ci est conduit par l'**Association AVEC, centre d'appui à la vie associative** et est soutenu financièrement par le Canton de Vaud (Service de prévoyance et d'aide sociale) depuis mars 2009.

La concrétisation de ce projet est l'expression même des valeurs associatives promues par notre association depuis sa création (1988). En effet, le projet MACIT incarne à la fois la dimension individuelle et collective de l'engagement bénévole. Le participant MACIT (personne au bénéfice du revenu d'insertion sociale - RI) réalise une mission au sein d'une association partenaire sur les bases d'un engagement volontaire défini sur mesure (type et durée de l'activité variables en fonction des intérêts, de la disponibilité et des compétences du participant MACIT). Les associations, quant à elles, jouent leur rôle intégrateur en offrant la possibilité au participant MACIT de rejoindre leur équipe bénévole et/ou salariée dans la réalisation de leur mission.

Ce document relate de manière succincte les résultats de la mesure MACIT. Si vous n'avez pas le temps de le lire dans sa totalité, il vous est possible de consulter seuls les thèmes qui vous intéressent. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur les liens ci-dessous.

[Buts MACIT](#)

[Constats participants MACIT](#)

[Constats associations partenaires MACIT](#)

[Constats CSR/CSI](#)

[Conclusion](#)

[Suite du projet MACIT](#)

[Annexe 1 : Tableau synthétique du profil des participants MACIT](#)

[Annexe 2 : Exemples déroulement d'une mesure MACIT](#)

BUTS MACIT

Développer une offre de Missions d'action citoyenne (MACIT) et l'offrir aux bénéficiaires du RI (Revenu d'insertion) non suivis par les ORP (Offices régionaux de placement).

Le dispositif permet de :

- Mettre à disposition des CSR (Centre sociaux régionaux) une **quinzaine** de MACIT proposables à **25 bénéficiaires** du RI non suivis par les ORP
- Assurer un **appui aux associations** prenant part au projet pilote et **aux bénéficiaires** chargés d'une mission MACIT
- **Valoriser** les associations partenaires

CONSTATS

Les participants MACIT

Nombre de participants

11 dans une mesure MACIT

7 au seuil d'un engagement dans une association

4 nouvelles demandes

Sexe

50% hommes, 50% femmes.

Age

Moyenne d'âge 45 ans.

Contexte personnel

Contexte familial éclaté et fragilisé par des **séparations** tant au niveau du conjoint que des enfants. La majorité des participants est au bénéfice d'un **suivi médical** type psychologique.

Contexte professionnel

Plus de la moitié des participants n'a **jamais terminé** ou entrepris de **formation initiale**.

Objectif MACIT

Tous les participants répondent à l'objectif de base de MACIT (redonner un rythme à leur vie, regagner de la confiance en soi et renforcer l'estime de soi). Au bout de 6 mois de suivi MACIT, ¼ des participants sont à même de formuler une esquisse de projet personnel et/ou professionnel en ayant effectué des missions se déroulant sur une moyenne d'une à deux journées par semaine.

Remarques générales

Sept mois d'expérimentation de la mesure MACIT ne permettent pas de dresser des constats généraux sur le sexe, l'âge et les compétences personnelles et professionnelles des participants MACIT. De plus, la mesure MACIT a été pensée pour accueillir de manière large les bénéficiaires du RI non aptes au placement dans le sens où l'objectif de base est dit « bas seuil ». Toutefois, nous pouvons constater que la mesure MACIT est utile autant à des personnes jeunes qu'à des moins jeunes.

§ *Pour une jeune personne (20 - 30 ans)*, la mesure MACIT est considérée comme une mesure complémentaire à d'autres mesures comme JAD/FORJAD (mesures d'insertions à caractère professionnel pour les jeunes adultes) dans le sens où l'engagement associatif apporte une expérience qui développe et valorise les

compétences personnelles et professionnelles tout en permettant d'explorer des domaines d'activités et des actions collectives peu connus.

- § Pour une personne d'âge moyen (30 – 50 ans), la mesure MACIT permet de se reconstruire personnellement tout en découvrant ou en mobilisant des compétences sociales et professionnelles. L'expérience associative facilite la construction d'un réseau social qui perdure au-delà de la mesure MACIT et, dans certaines situations, l'esquisse d'un projet professionnel.
- § Pour une personne d'âge mûr (50 – 60 ans), la mesure MACIT fixe les mêmes objectifs que ceux retenus par la catégorie d'âge moyen sauf que les participants MACIT expriment moins leur souhait de retrouver un emploi rémunéré.

Les associations partenaires MACIT

Nombre d'associations partenaires MACIT

Sur les 55 associations contactées, 11 associations sont devenues des associations partenaires MACIT proposant 25 missions

Domaines d'activités des associations partenaires ou au seuil de l'être

- § Intégrer des migrants (Appartenances)
- § Améliorer la qualité de vie des personnes âgées (l'Escale)
- § Eveiller les enfants au 7^{ème} art (La Lanterne magique)
- § Soutenir les associations dans leur création et/ou gestion quotidienne (Association AVEC)
- § Informer les parents (La Family.ch)
- § Aider matériellement des personnes pour subvenir à leurs besoins (Gloryland / Croix-Bleue)
- § Soutenir des personnes et leurs proches atteints du VIH (Arc-en-ciel)
- § Soutenir des personnes et leurs proches vivant avec un handicap (Insieme)
- § Sensibiliser les enfants au monde agricole (Fermexplore)
- § Favoriser l'éveil aux jeux familiaux auprès des enfants (Ludothèque)
- § Favoriser les rencontres entre jeunes et la mise en place de projets (Centre de loisirs / Carrefour Sud)

Remarques sur le type d'associations partenaires MACIT

Nous constatons que les associations partenaires MACIT sont toutes des associations qui promeuvent les fondements de base de l'association « authentique » (un projet social, une production sociale, un fonctionnement associatif démocratique, une gestion désintéressée). Ce sont des associations de petite à moyenne envergure (équipes composées de salariés ou de bénévoles ou mixtes). Chaque association s'engage à respecter les valeurs inscrites dans la « [Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent pour l'intérêt général](#) ». L'Association AVEC souhaite que l'engagement pris par les associations signataires de ce code de bonne conduite induise une meilleure reconnaissance de leur action par différents publics, notamment l'Etat et les milieux professionnels actifs dans l'action sociale et sanitaire, les entreprises, etc.

Remarques sur l'accueil de participants MACIT

Toutes les associations partenaires sont satisfaites d'accueillir des participants MACIT. Ci-dessous les principaux aspects spécifiques et positifs de la mesure MACIT :

Base volontaire : la motivation des participants MACIT est réelle.

Projet collectif : l'accueil au sein d'une équipe (bénévole et/ou salariée) sans étiquetage en participant à la réalisation de la mission de l'association.

Activité sur mesure : la durée, le type d'activité et les compétences sont évolutifs.

Renforcement de l'estime de soi : l'engagement de la personne MACIT au sein du projet d'une association favorise chez le participant un sentiment d'appartenance durable et solide d'une autre nature que celui susceptible d'être développé dans le cadre de mesures de réinsertion « classiques » organisées sous la forme d'un programme. Ce sentiment d'appartenance perdure au-delà de la mesure MACIT grâce à la création d'un réseau personnel et professionnel de qualité.

Accompagnement individuel des participants MACIT : les associations partenaires MACIT s'engagent bien au-delà du simple accueil convivial. Il s'agit d'offrir un lieu d'écoute et d'échanges et un espace pour exprimer ses compétences personnelles et professionnelles. Les associations choisissent également d'être disponibles pour accompagner le participant MACIT dans des aspects de sa vie qui dépassent son simple engagement associatif.

Les CSR/CSI

Les relations avec les assistants sociaux des CSR/CSI sont satisfaisantes. Dans la majorité des situations, les assistants sociaux participent aux différentes rencontres qui concernent le démarrage, les bilans intermédiaires et l'évaluation de la mesure MACIT. Leur rôle est fondamental dans le sens où la mesure MACIT souhaite atteindre trois objectifs concernant les CSR/CSI :

- § Permettre aux assistants sociaux de porter un regard différent sur les bénéficiaires RI.
- § Mettre en place un système d'intervention pour la mesure MACIT dans lequel tous les acteurs du projet (assistants sociaux, bénéficiaire RI, association partenaire, Association AVEC) réussissent à jouer pleinement leur rôle dans la limite de leurs compétences (relation d'aide et de contrôle).
- § Faciliter la transition et le relais de la mesure MACIT.

CONCLUSION

L'Association AVEC et le SPAS ont fait le pari que la mesure MACIT occupait une place spécifique parmi les MIS (mesures de réinsertion sociale dont les objectifs sont en priorité la reconquête de l'estime de soi et de la confiance en soi pour permettre, par la suite, l'activation de mesure de réinsertion à caractère professionnel). La mesure MACIT met l'accent sur deux paramètres fondamentaux de la réinsertion pour des personnes dites en « rupture » professionnelle et sociale :

- être considéré en tant qu'acteur associatif parmi d'autres acteurs associatifs
- exercer une activité dans un cadre de travail réel.

En effet, dans le cadre du suivi des participants MACIT, ces derniers nous ont fait part de leurs intérêts et motivations à s'inscrire dans la mesure MACIT car elle leur permet de mobiliser leurs compétences et/ou en acquérir de nouvelles tout en participant à la concrétisation d'une mission associative réelle qui s'exprime par des effets concrets au sein de la société. Ce constat ne signifie pas pour autant que les participants MACIT trouvent inintéressants les stages ou les ateliers qu'ils ont effectués dans le cadre d'autres mesures de réinsertion mais, ils relèvent que la mesure MACIT leur permet de vivre une expérience plus proche de la situation qu'ils espèrent tous retrouver un jour, à savoir un travail rémunéré.

SUITES DU PROJET MACIT

Statut de projet

Phase pilote prolongée jusqu'à fin décembre 2010 afin de confirmer les résultats exposés dans ce document.

Capacité d'accueil *simultané* dans la mesure MACIT

En 2010 : 20 participants

En 2011 : 40 participants

Valorisation des associations partenaires MACIT

Comment reconnaître la contribution des associations partenaires MACIT, qui assurent tout particulièrement leur rôle d'intégration en rappelant qu'il existe une place pour chacun au sein de tout projet associatif ? Qui militent pour rappeler que le bénévolat n'est pas une main d'œuvre gratuite ni une activité « thérapeutique », mais un moyen de se réaliser au plan individuel et collectif ? Qui ne font pas partie des "grosses" structures associatives bénéficiant de larges subventions mais qui occupent une place et jouent un rôle complémentaire aux services et activités proposées par les pouvoirs publics ? Pour l'heure, des formes de reconnaissance et de médiatisation du projet sont prévues.

Chaque association partenaire MACIT s'engage à signer et à respecter les valeurs de la « [Charte des associations d'utilité sociale qui ouvre pour l'intérêt général](#) ». Cet outil est au service de la conduite associative et permet aux associations, en collaboration avec l'Association AVEC, de se poser les bonnes questions sur leur fonctionnement et de mettre en place différentes actions individuelles et/ou collectives (consultations spécialisées dans divers domaines par exemple RH, finances, communication, formations) pour améliorer la gouvernance de leur association. Afin de renforcer la reconnaissance de ces associations signataires par les pouvoirs publics et d'autres milieux privés. A moyen terme, il est prévu de "labeliser" cet outil.

Une indemnité de Fr. 500.- est versée annuellement à chaque association partenaire MACIT (en 2011 cette indemnité est fixée à Fr. 1'000.-) et au niveau des médias, il s'agit, par exemple d' :

- un article de presse dans 24 Heures
- une communication du BIC (Bureau d'informations du canton de Vaud)
- un article dans la Feuille des avis officiels
- un article dans la Gazette de l'Etat de Vaud
- un article dans la revue REISO
- un article dans la revue « Actualité sociale »
- un dossier de l'ARTIAS en 2011
- une intervention dans le cadre d'une émission radio (RSR)
- une intervention dans le cadre d'une émission de la TV

Annexe 1 : Profil des participants MACIT

* Retrouver un rythme de vie, de la confiance et de l'estime de soi et de l'autonomie financière et/ou individuelle

Sexe	Age	Contexte personnel	Contexte professionnel	Mission MACIT	Objectif MACIT *	Taux occupation
H	47	Séparé Suivi médical	Sans formation initiale Rente AI refusée	Lieu d'accueil pour personnes « marginalisées ». Activité : aide de cuisine	*	10%
H	27	Séparé	Sans formation initiale	Lieu d'accueil pour personnes âgées. Activité : aide chauffeur	*	30%
F	49	Célibataire Suivi médical	CFC employé de commerce En attente rente AI	Lieu d'accueil pour personnes âgées. Activité : aide au service de repas	*	10%
H	30	Célibataire Suivi médical	CFC boucher/charcutier	Magasin de seconde main. Activité : contrôle et préparation de matériel pour la vente	*	60%
H	37	Célibataire Suivi médical	Sans formation initiale	Lieu d'accueil pour des jeunes (loisirs). Activité : tenue du bar et mise en place d'activités d'animation	Se former en tant que guide touristique	30%
F	59	Séparé Suivi médical	Sans formation initiale	Lieu d'accueil pour personnes handicapées. Activité : aide administrative	*	10%
H	53	Séparé Suivi médical	Formation en mécanique industrielle	Lieu d'aide et de conseil aux associations. Activité : aide informatique	Dépanneur informatique	20%
F	48	Séparée Suivi médical	Sans formation initiale	Lieu d'accueil pour enfant (cinéma). Activité : accueil et encadrer des enfants au cinéma	*	10%
H	47	Célibataire Suivi médical	Sans formation initiale	Magasin de seconde main, Activité : aide chauffeur	*	30%
F	48	Séparée	Sans formation initiale	Magasin de seconde main. Activité : aide et tri de vêtements	*	40%

F	44	Séparée	CFC	Lieu d'accueil pour femmes migrantes. Activité : aide cours d'alphabétisation	Apprentissage d'agent en information documentaire	20%
---	----	---------	-----	--	---	-----

Annexe 2 : Exemples de mission accomplies par 2 participants MACIT

1) Exemple de mesure MACIT en cours

Une femme de 44 ans, séparée, vivant avec sa fille en âge scolaire, en incapacité de travail partielle pour raison physique, cherche à se rendre utile, être en lien avec d'autres personnes et dans la mesure du possible, retrouver un emploi « classique ». Toutefois, son manque de confiance en elle, sa désespérance face à son incapacité de travail fait qu'elle se sent perdue.

Elle s'engage à l'Association Appartenances Espace Femmes Riviera car elle s'intéresse à la problématique de la migration et à celle des femmes. La participante est accueillie au sein de l'équipe des enseignantes de français (une responsable salariée et une dizaine de bénévoles) pour co-animer un cours d'alphabétisation.

Après 6 mois de mesure MACIT, le travail de suivi au sein de l'association partenaire et l'accompagnement offert par l'Association AVEC, ont permis à la participante de pointer ses motivations et ses intérêts personnels et professionnels. Elle est en train de mettre en place un projet de formation (apprentissage d'agent en information documentaire) correspondant aux objectifs qu'elle s'est fixés (exercer une activité en lien avec son goût de la lecture et, selon ses capacités physiques, travailler en équipe, etc.). L'assistante sociale du CSR et l'Association AVEC l'accompagnent dans la réalisation de son projet (obtenir une bourse pour financer l'apprentissage, trouver un lieu pour accueillir une apprenti dans le domaine donné, collaborer avec l'AI pour la mise en place d'une reconversion professionnelle).

2) Exemple de mesure MACIT en cours

Un homme de 27 ans, séparé, avec une fille en âge préscolaire, déstructuré socialement et en incapacité de formuler un quelconque projet personnel et/ou professionnel, n'ayant pas de domicile fixe, souhaite vivre de sa musique. Toutefois, il est réaliste et se rend compte qu'il doit se former pour être en possession d'un bagage minimum pour disposer d'un moyen de subsistance moins précaire que celui de la musique.

Il s'engage à l'Association l'Escale qui offre un espace d'échanges, de rencontres et d'animations pour des personnes âgées. Le participant est accueilli au sein de l'équipe mixte (salariés et bénévoles) pour fonctionner comme aide chauffeur afin de permettre aux personnes âgées de se rendre à l'Escale.

Le déroulement de l'activité du participant a été quelque peu chaotique car des problèmes personnels ont perturbé la bonne conduite de la mesure (perte de son logement, changement d'assistant social au sein du CSR, suspension de l'indemnité RI pour la non présentation répétée de documents administratifs, mise en poursuite pour les impayés de la pension alimentaire, risque d'enfermement pour des impayés d'amendes). L'association partenaire a soutenu le participant d'un point de vu moral et l'Association AVEC, en collaboration avec le CSR, ont réussi à clarifier nombre de ces questions.

Après 6 mois de mesure MACIT, un nouveau bilan intermédiaire va permettre de mettre en place les souhaits de formation du participant qui est celle d'entamer la formation d'auxiliaire Croix-Rouge.

Association AVEC / mai 2010 / Latha Heiniger